



NEWB

RAPPORT ANNUEL DU MCS 2022





1. Introduction	1
2. Système de cotation	2
3. Evaluation de l'action de NewB selon ses valeurs	3
4. Conclusion	12



1. Introduction

Posons le contexte particulier de ce rapport annuel du MCS. Alors que le rapport 2021 commençait en soulignant que NewB avait pu démarrer effectivement ses activités bancaires, ce rapport 2022 se penche sur une année qui fut moins réjouissante pour notre coopérative. Cette année se divise en deux grandes parties. Le premier semestre fut un semestre d'activité classique. Le lancement de la SICAV NewB Invest était le parfait départ pour insuffler une dynamique positive. Les pop-up à Gand, Liège et Bruxelles ont ensuite pu montrer que NewB était opérationnelle et qu'elle n'attendait plus que ses client·e·s pour profiter de l'outil créé grâce à ses coopérateur·rice·s et à l'équipe.

La suite de l'année s'avérera plus compliquée. Alors que le Conseil d'Administration et l'équipe exécutive multiplient les contacts pour tenter de réunir les fonds nécessaires à la poursuite de l'activité bancaire, les employé·e·s de NewB ne tarissent pas d'efforts dans un contexte compliqué. L'équipe a en effet dû gérer une charge de travail élevée durant de nombreux mois, et ce dans un contexte d'insécurité d'emploi dont tou·te·s étaient conscient·e·s. Enfin, l'échec de la levée de fond, le début du démantèlement, l'annonce des négociations avec vdk banque, l'Assemblée Générale de novembre annulée, la nomination du mandataire ad hoc par le tribunal et l'Assemblée Générale de décembre menée par le professeur Michel De Wolf furent les multiples épisodes du feuilleton de fin d'année des coopérateur·rice·s. Néanmoins, une porte de sortie a été trouvée pour continuer d'œuvrer en faveur de l'objet social de notre coopérative, mais cela relèvera de l'exercice 2023.

Ce contexte a inévitablement eu un impact sur l'action du MCS durant l'année 2022 et la rédaction de ce rapport. Alors que le rapport 2021 portait sur 41 principes de notre charte, l'année 2022 marquait l'arrivée de 55 nouveaux principes à évaluer pour porter le total à 96 principes. Cela représente une charge de travail non négligeable pour un groupe de bénévoles. Cette charge de travail est à mettre en parallèle d'une équipe de professionnels dynamique qui met tout en place pour faire grandir la coopérative au mieux. Il n'a pas toujours été facile pour le MCS de suivre le rythme toute l'année. Enfin, le départ de certains membres du MCS au cours de l'année pour des raisons personnelles et/ou de contexte ont augmenté la charge de travail de chacun·e au sein du groupe. Le MCS termine la rédaction de ce rapport 2022 avec 8 membres actifs sur 14.



La méthode de récolte des informations durant l'année fut similaire à celle de l'année dernière. Le MCS s'est réparti les principes de la charte par binômes. Chaque binôme avait un département attribué et un point de contact au sein de l'équipe NewB. Le rôle de contrôle du MCS a été appliqué en définissant tant que possible des objectifs correspondant aux différents principes avec l'équipe. Afin d'apporter la nuance nécessaire à son analyse, le MCS a eu accès pendant toute l'année aux rapports des réunions d'équipe, des réunions du Conseil d'Administration et à certains documents internes mis à sa disposition. Toutes ces informations sont synthétisées au mieux dans une analyse par principe. La nouveauté du rapport 2022 est que nous nous sommes attelés à résumer ces principes par valeurs dans un souci de lisibilité pour les coopérateur·rice·s. Vous trouverez nos analyses ci-dessous.

2. **Système de cotation**

La légende suivante décrit le système de cotation (nombre de trèfles) utilisé pour ce rapport.



Le Comité Sociétal, suite à une vérification de fond, estime que NewB fait preuve d'un alignement exemplaire avec la charte et mérite cette année des félicitations en matière d'éthique et d'engagement sociétal.



Le Comité Sociétal estime que NewB fait preuve d'un alignement avec la charte.



Le Comité Sociétal estime que NewB doit encore mettre des choses en place pour être plus aligné avec la charte. Il observe cependant que NewB investit suffisamment d'efforts pour implémenter ce principe.



Le Comité Sociétal estime que NewB doit encore mettre des choses en place pour être plus aligné avec la charte. Ce point n'est pas suffisamment considéré par NewB et le Comité Sociétal demande à NewB de mettre en œuvre un processus pour respecter ce principe.



Le Comité Sociétal estime que NewB ne respecte pas la charte et ce malgré plusieurs interpellations qui n'ont pas été (suffisamment) prises en compte.



3. Evaluation de l'action de NewB selon ses valeurs

3.1. Intégration

Nombre de principes évalués : 6/6 ; Score moyen : 2,3

La valeur d'intégration est principalement liée aux principes 2, 12, 15 et 46 qui concernent la vie coopérative. Afin d'impliquer les coopérateur·rice·s dans le développement des activités de la banque et de les rencontrer, NewB a organisé plusieurs événements à l'occasion des pop-up à Bruxelles, Liège et Gand. Les coopérateur·rice·s ont pu prendre connaissance des produits bancaires.

Outre cela, différent·e·s intervenant·e·s, représenté·e·s par des associations, coopératives, organisations de la société civile qui partagent les valeurs de NewB et participent à la transition sociale et écologique, ont fait connaître leurs activités et ont exposé dans leurs propres publications les implications du secteur de la finance éthique dans les choix d'investissements dans les énergies renouvelables.

3.2. Simplicité

Nombre de principes évalués : 6/7 ; Score moyen : 3,3

La charte définit la simplicité comme suit : la structure et les produits de NewB sont simples et compréhensibles. En effet, le milieu bancaire est souvent décrit comme complexe. Le banquier a la réputation de complexifier les choses, et ce au désavantage du client·e. Au travers des principes 22, 27, 38, 39, 40, 99, 100 et 102, NewB a donc défini dans sa charte des points importants qui ont pour objectif de rendre le monde bancaire plus simple.

D'après notre récolte d'information, il apparaît est que la valeur « simplicité » vit fortement au sein de la coopérative. En effet, aucune plainte n'a été constatée concernant les produits et leur manque de clarté. L'offre de NewB était une offre bancaire réduite mais simple.

Afin de financer ses activités et ses avoirs, le bilan comptable de NewB présente une structure de financement simple, composé exclusivement du capital versé par ses coopérateur·rice·s en échange de parts (= capitaux) et des dépôts de sa clientèle (= dettes). L'équipe réfléchissait à trouver d'autres sources de financement à long terme, et ce en concertation avec le MCS.



Enfin, la communication est aussi certainement l'aspect le plus visible de la valeur « simplicité » et NewB se distingue également sur cet aspect-là. En effet, la communication de la coopérative ne met pas en avant que des mannequins, mais également des coopérateur·rice·s et des travailleur·euse·s. Une campagne de communication importante a en outre été menée, en privilégiant un caractère informatif et en veillant à son empreinte écologique.

3.3. Sécurité

Nombre de principes évalués : 11/12 ; Score moyen : 3,3

Cette valeur concerne les principes 17, 19, 20, 22, 32, 54, 56, 58, 60, 65 et 101. En ce qui concerne la valeur « sécurité », NewB obtient un bon score. NewB a continué à mettre en place des systèmes pour assurer que la vie privée soit respectée dans toutes les démarches de la banque, comme des formations internes. En 2022, NewB n'a reçu aucune plainte. Néanmoins, la banque a connu 5 incidents de fuites de données. Pour chaque incident, un rapport a été fait et des mesures ponctuelles ont été prises.

Concernant les transactions financières, nous pouvons affirmer qu'aucune opération de nature spéculative n'a été réalisée en 2022. En effet, outre l'investissement en 2021 dans les produits d'investissement en vue de leur commercialisation, le portefeuille financier est composé d'obligations d'Etats et d'entités fédérées éligibles à la politique d'investissement et aux règles ISR de la banque.

Le MCS confirme également que NewB communique clairement sur les différents aspects qu'implique un contrat de crédit et que les demandes de crédits classées en zone orange font l'objet d'une analyse manuelle selon sa procédure d'octroi. En outre, la politique de recouvrement de NewB considère l'éducation du·de la client·e sur les caractéristiques du produit comme une mesure proactive permettant de réduire les taux de défaut de paiement.

3.4. Durabilité

Nombre de principes évalués 10/14 ; Score moyen 3,8

La durabilité se retrouve dans plusieurs aspects de la coopérative. Au niveau de sa politique de rémunération, NewB limite la pollution due aux déplacements en incitant les membres du personnel à se tourner vers la mobilité douce ou aux transports en commun conformément au principe 79. Ainsi, sur les 46 employé·e·s que comptait NewB en septembre 2022, 38 employé·e·s ont déclaré se déplacer grâce à des modes de transport ayant des émissions de CO2 réduites.



En ce qui concerne les produits d'investissement, NewB a établi avec le gestionnaire du fonds des critères basés sur trois objectifs de développement durable définis par l'ONU qui, d'une part, exclut tout investissement dans des Etats ou entreprises n'intégrant pas ces objectifs dans leur gouvernance et qui, d'autre part, permettent de favoriser les « meilleurs élèves » (best-in-class) en matière de développement durable. Il en résulte que le fonds NewB Invest est un fonds "Article 9", également appelé fonds vert, soit la catégorie la plus contraignante et sérieuse en matière d'investissement durable. Cette méthodologie se retrouve également dans la politique d'investissement que la banque était tenue de respecter pour son compte propre.

Enfin, au niveau de son offre de crédit, NewB veille à ce que les projets qu'elle finance répondent à des exigences écologiquement responsables et participe à la transition écologique, tant pour les particuliers que les professionnels.

3.5. Transparence

Nombre de principes évalués 20/25 ; Score moyen : 3

La valeur de transparence apparaît dans de nombreux principes, en particulier les principes 4, 6, 7, 8, 9, 37, 42, 43, 44, 64, 68, 71, 99, 100 et 104. Celle-ci concerne en outre différents activités de la coopérative, en particulier le marketing et la communication, la finance, les ressources humaines, la compliance et la gouvernance.

De manière générale, NewB s'est efforcée d'informer en toute transparence les client·e·s et les coopérateur·rice·s dans ses campagnes de communication, et ce tout en veillant à ce que les promotions vis-à-vis de ses différents produits soient compréhensibles et accessibles – NewB a notamment veillé à utiliser un vocabulaire accessible, évitant le jargon financier, afin de permettre aux client·e·s de la banque de choisir les produits qu'ils souhaitent. De manière plus particulière, lors du lancement de la SICAV NewB Invest en janvier 2022, toutes les informations nécessaires ont été fournies aux investisseur·euse·s pour leur permettre de connaître les entités dans lesquelles la SICAV investit.



Toutefois, certain·e·s coopérateur·rice·s auraient souhaité une plus grande transparence concernant la motion rajoutée quelques jours avant l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 novembre (finalement annulée) qui devait décider du devenir de l'activité bancaire de notre coopérative. Cela a été un moment d'arbitrage entre deux valeurs chères à NewB : la valeur transparence envers les coopérateur·rice·s (dès le début des pourparlers) et la valeur professionnalisme en ce qui concernait les négociations (qui avaient pour objectif d'offrir une issue possible aux coopérateur·rice·s et d'assurer la poursuite des services bancaires). Néanmoins, c'est en toute transparence que NewB a ajouté ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, pour donner l'information aux coopérateur·rice·s dès que celle-ci a été connue, et sans attendre l'Assemblée Générale suivante. Finalement, le report de l'Assemblée Générale, sous décision du Président du Tribunal de commerce de Bruxelles, aura permis de corriger ce manque de transparence initial et d'organiser des sessions d'information afin de mieux aviser les coopérateur·trices et de répondre à toutes leurs questions par email et via un article de blog qui reprenait l'ensemble des questions qui ont été posées ainsi que les réponses à celles-ci.

3.6. Innovation

Nombre de principes évalués 5/5 ; Score moyen : 3,6

Cette valeur concerne les principes 3, 85, 87, 88 et 111. Bien que cette valeur n'ait pas de principes proprement exclusifs, le MCS observe plusieurs innovations dans l'offre de produits et dans l'organisation interne de la coopérative. Tout d'abord, NewB est la seule banque à proposer à ses coopérateur·rice·s une tarification libre pour ses comptes courants et sa carte. En ce qui concerne la SICAV NewB Invest, NewB ne se contente pas de publier l'ensemble des titres inclus dans le portefeuille d'investissement, mais publie également sur son site l'univers d'investissement.

En matière de crédits, le MCS note dans une lettre du président du Conseil d'Administration à l'attention des responsables politiques wallons l'intention de NewB d'offrir de nouveaux prêts à la rénovation basés sur le principe du tiers payants rendu possible grâce aux économies d'énergie induits.

Au niveau de son organisation interne, la charte est présentée et expliquée à chaque nouvel·le employé·e lors de séances avec son parrain ou sa marraine et les HR. En plus de mesures mises en place telles que le télétravail et la flexibilité horaire, la coopérative veille au bien-être de ses employé·e·s via un conseiller externe en prévention et l'élection de 2 personnes de confiance chargées, entre autres, de prévenir les risques de harcèlement et de discrimination.



3.7. Participation

Nombre de principes évalués 7/8 ; Score moyen : 2,5

Cette valeur concerne les principes 2, 4, 5, 7, 11, 12, 14 et 86. Le principe de participation a été mis à l'épreuve en 2022. Le MCS atteste que la charte est issue d'un processus participatif et que des changements en cours d'année ont bien été soumis au vote des coopérateurs.

Des mécanismes pour faciliter la participation ont également été prévus en interne, comme des formations et des entretiens entre les nouveaux membres du personnel et leur parrain ou leur marraine, mais aussi en externe via des enquêtes et des sessions d'information. En outre, un système d'alerte est également en place pour interpeller l'équipe de tout manquement au principe de la charte.

Toutefois, le MCS regrette la mise en suspens du comité charte au milieu de l'année 2022, qui devait veiller à ce que les membres du personnel de NewB donnent vie aux principes formulés dans la charte. La dernière AG du 17 décembre 2022, qui n'a pas pu être présidée par ses organes de direction habituels, a également été mal reçue par certains coopérateurs, avec le remplacement du vote par un consensus sur le mandat du Conseil d'Administration de continuer à développer le projet de partenariat avec vdk banque. Le vote sur les modifications statutaires a été organisé lors de l'Assemblée Générale de janvier 2023.

3.8. Honnêteté

Nombre de principes évalués 11/14 ; Score moyen 3,5

En matière de tarification, NewB a joué le jeu d'une totale honnêteté dans la constitution du prix choisi pour la tarification des comptes et de la carte, en fournissant toutes les composantes des coûts réels que chaque compte et carte engendre pour la banque.

En matière de prêts, la banque s'est dotée de critères d'octroi de crédits permettant d'aller le plus loin possible dans les accords de crédit, tout en prévoyant une procédure de feedback honnête et transparente pour les dossiers qui ne pouvaient pas déontologiquement être acceptés sans risque de surendettement du demandeur. En ce qui concerne sa politique de taux, NewB propose un taux attractif sans chercher à faire partie des prêteurs les moins chers du marché afin de couvrir l'ensemble des coûts et des risques associés à ses prêts et de garantir une certaine rentabilité. Enfin, notons que le respect des droits de ses clients et la protection de leurs intérêts est en partie assurée (i) par une politique de rémunération qui ne peut en aucun cas être liée à des objectifs de ventes et (ii) par un ancrage du comité de direction dans les équipes afin de prendre connaissance des plaintes des coopérateurs et des clients et de les faire remonter au service Customer Support pour analyse.



3.9. Inclusion

Nombre de principes évalués 14/17 ; Score moyen 2,9

La valeur inclusion est présente dans les principes 45, 46, 47, 48, 49, 50, 90, 91 et 94. Le MCS accorde une valeur entre 3 et 4 sur ces différents postes. En matière de communication, NewB veille à utiliser l'écriture inclusive. Les illustrations choisies veillent également à figurer des personnes issues de diverses couches de la population. En ce qui concerne sa politique tarifaire, NewB permet à ses titulaires de compte de retirer de l'argent liquide au prix coûtant, évalué à 0,70 € et pratique une tarification libre vis-à-vis de ses coopérateurs pour les frais de gestion. En outre, son prêt accordé à la coopérative "Les Tournières" aura permis aux ASBL "Infirmiers de rue" et "Thaïs" de développer leurs activités d'aide à l'hébergement pour des personnes en situation de précarité. Pour ce qui est du recrutement de personnel, le processus de sélection a veillé à évaluer les candidats essentiellement sur base de leurs compétences professionnelles, indépendamment d'autres critères. Deux personnes de confiance ont été désignées par vote pour veiller à prévenir ou à sanctionner toute attitude de discrimination au sein du personnel.

3.10. Sobriété

Nombre de principes évalués 8/11 ; Score moyen 3,7

La valeur de sobriété a été analysée sur base des principes 21, 22, 27, 38, 39, 40, 80, 81, 99, 100 et 101. Le MCS attribue en général une très bonne note à NewB. On peut souligner une sobriété exemplaire dans la rémunération de ses employés exerçant dans un secteur connu pour ses bonus et rémunérations extravagantes. Malgré le rythme accéléré des convocations du CA en fin d'année, les administrateurs ont renoncé à leurs indemnités pour les réunions tenues à partir du 1er septembre 2022. Le MCS souligne également la communication raisonnable qui a été mise en place et ce, malgré la pression pour la période de levée de fonds et le souhait d'augmenter le nombre de clients. Encore une fois, les valeurs de la coopérative sont restées une priorité quel que soit le contexte d'évolution de la banque.



3.11. Diversité

Nombre de principes évalués : 7/10 ; Score moyen 2,8

La diversité se retrouve aussi bien dans la communication et dans la politique de prévention de NewB que dans la composition de ses équipes, même si une meilleure répartition sous certains aspects (linguistique notamment) est à rechercher aussi bien au sein de ses équipes que de ses coopérateur·rice·s. Dans sa manière de communiquer, NewB fait vivre ses valeurs de diversité en apportant une attention particulière à l'inclusion d'un public diversifié dans ses publicités et en favorisant autant que possible l'accès à son information pour tous et toutes. Ses annonces de recrutement sont systématiquement proposées dans les deux langues nationales et l'écriture inclusive est imposée. Celles-ci sont relayées sur différents canaux gratuit et orientés vers le secteur bancaire et coopératif. Pour sa publicité, NewB utilise les visages de ses coopérateur·rice·s sans discrimination d'aucun ordre et n'a reçu aucune plainte pour ses campagnes de communication. La composition de ses équipes compte 20 femmes et 25 hommes, avec une répartition équilibrée des niveaux d'éducation. Avec toutefois une répartition inégalitaire au niveau linguistique parmi son personnel (74% de francophones pour 26% de flamands), chacun est invité à s'exprimer dans sa langue maternelle, et des formations sont proposées pour améliorer ses compétences linguistiques. Dans le cadre de sa politique de prévention, NewB forme ses employé·e·s à la diversité dès leur recrutement avec l'aide d'organisations spécialisées dans la lutte contre la discrimination. Elle applique un principe de tolérance-zéro pour toutes formes de discrimination, facilité par la mise en place de personnes de confiance et la désignation d'un conseiller en prévention. Enfin, notons qu'en tant que banque digitale, un effort supplémentaire reste à fournir pour les clients qui n'ont pas accès à internet même si les équipe essaient au maximum d'aider les coopérateur·rice·s par téléphone ou par mail.



3.12. Proximité

Nombre de principes évalués : 4/4 ; Score moyen : 2,5

Le MCS reconnaît que de gros efforts ont été mis en œuvre en 2022 pour pallier le manque de proximité physique avec les client·e·s de la banque en ligne. Avec l'aide de Village n°1, une société spécialisée dans le support en ligne, NewB a tenté de répondre au mieux aux questions des coopérateur·rice·s lors de l'onboarding jusqu'à "réveiller" les client·e·s inactif·ve·s. La tenue des pop-up à Gand, Liège et Bruxelles ont également permis un contact physique des employé·e·s de la banque avec leurs client·e·s actuel·le·s ou futur·e·s. En outre les sessions d'informations sur les fonds et les webinaires organisées durant l'année 2022, avaient également pour objectif de se montrer plus proche des personnes. Enfin notons que toutes les questions (ou presque) adressées à NewB lors de la dernière AG de décembre ont été rassemblées sur un blog vers lequel les coopérateur·rice·s furent redirigé·e·s par email pour obtenir les réponses et qu'une enquête de satisfaction a été réalisée auprès d'eux·elles pour s'assurer que les produits et services correspondent toujours à leurs attentes et à leurs besoins.

Ceci étant, le faible taux de conversion des coopérateur·rice·s en client·e·s durant l'année 2022 semble suggérer que tous ces efforts n'auront pas suffi à compenser les limites du caractère exclusivement digital de la banque.

3.13. Professionnalisme

Nombre de principes évalués : 11/13 ; Score moyen 3,6

La valeur professionnalisme est liée aux principes suivants : 36, 54, 55,56,57,58,59,60,89, 109, 113. Dans le contexte des développements en 2022, l'analyse est basée sur la période des opérations de la banque jusqu'à septembre 2022, et la période suivante où la banque entre dans une phase incertaine.



Au cours des trois premiers trimestres, la banque obtient un score allant de bon à très bon en termes de professionnalisme pour les principes liés à ses activités de crédits et de la compliance, le département chargé de respecter les règles et législation auxquelles est soumis la coopérative. Le suivi et l'analyse des demandes crédits, la prévention du blanchiment d'argent et des pratiques de corruption sont exécutées de manière efficace et centrée sur le client. En seconde partie, alors que des incertitudes pèsent sur l'avenir de la coopérative en tant que banque faute d'avoir pu lever les fonds requis par la BNB, la situation aurait pu mener à des comportements non alignés aux intérêts de la coopérative de la part de ces différentes composantes (coopérateurs, clients bancaires ou assurances, investisseurs dans le fonds, employés, direction, conseil d'administration...). Au sein des CA de NewB et de NewB Invest, une prévention renforcée des conflits d'intérêts s'est mise en place. Face à cette situation "désespérée" du projet, la grande majorité des acteurs impliqués est restée solidaire et constructive pour servir au mieux les intérêts des coopérateur·rice·s. Pour leur professionnalisme, nous leur devons toute notre reconnaissance.



4. Conclusion

Au cours de ce dernier trimestre incertain pour le devenir de notre banque, le MCS ne sera parvenu qu'à évaluer 80 des 96 principes pour lesquels il s'était engagé de faire un état des lieux pour 2022. Plusieurs éléments expliquent ce déficit. Tout d'abord, la suppression du comité charte aura privé le MCS de relevés réguliers d'indicateurs pertinents pour le bon respect de la charte. Ensuite, la priorité donnée à la campagne de capitalisation suivie de la situation précaire de la banque, faute d'avoir pu lever les capitaux requis par la BNB, auront limité la disponibilité de certaines équipes pour répondre aux questions du MCS et précipité le départ d'employé·e·s susceptibles de fournir des éléments de réponse pour pouvoir évaluer les principes manquants. Enfin, la situation personnelle de certain·e·s membres du MCS, le contexte incertain, la perte de sens et le caractère bénévole du comité auront réduit de moitié nos effectifs en cours d'année suite à de nombreuses démissions.

Malgré cet état de fait, le MCS estime que cela ne remet pas en cause la pertinence de son rapport et observe sur base des principes évalués que la banque NewB a, dans son ensemble, bien honoré ses engagements éthiques repris dans ses 13 valeurs statutaires et dans sa charte environnementale. Le MCS est parfaitement conscient que vu les événements marquants de fin d'année et l'issue que nous connaissons toute·s désormais, le respect de ces valeurs se fera à des degrés divers et que certaines sont sujettes à polémique. Ainsi, certain·e·s coopérateur·trice·s nous ont exprimé leur mécontentement sur le déroulement de l'AG du 17 décembre 2022 et leur questionnement sur la valeur de participation lorsque le mandataire ad hoc et président d'assemblée, le Prof De Wolf, décida qu'un vote sur le devenir de la banque n'aurait finalement pas lieu. Néanmoins, si nous sommes d'avis que cet événement ait pu entacher le caractère participatif de notre coopérative à ce moment, nous pensons que l'appréciation de cette valeur ne devrait pas se limiter à cet incident. A long terme, le faible taux de participation des coopérateur·trices aux AG représente à nos yeux un aspect bien plus préoccupant pour la légitimité et la représentativité des décisions qui y sont prises. Ce manque de participation va de pair avec la valeur d'intégration qui aurait pu davantage exploiter le savoir-faire de ses 350 organisations membres et mieux les inclure dans le projet de notre coopérative. La raison pour laquelle nous nous permettons de nous arrêter sur ces points d'amélioration tient du fait que le respect de ces valeurs (toutefois reconnu) est moins marqué en comparaison avec les valeurs de durabilité, d'innovation, d'honnêteté, de sobriété.

En ce qui concerne la valeur professionnalisme, si certain·e·s ont pu la questionner au cours d'un dernier trimestre chahuté, nous ne devons pas ignorer le dévouement de ceux et celles qui ont continué à agir avec professionnalisme pour défendre les intérêts des coopérateur·trices et des client·e·s de la banque. Malgré un environnement hostile et incertain, NewB a su garder ses valeurs statutaires au cœur de ses activités pour continuer à nous servir au mieux. Bravo et merci pour cela !



Nous espérons également que des leçons de cette aventure seront un jour tirées et documentées par les principaux acteur·trices de la banque afin qu'elles puissent servir d'autres projets pour une finance éthique et durable. Cela vaut également pour notre comité qui devra sans doute revoir son rôle dans la coopérative afin de se montrer plus proactif davantage connecté avec ceux et celles qui nous ont mandaté.

Au final, seul le succès commercial couplé à une politique monétaire plus favorable en matière de taux et la volonté d'investisseurs institutionnels (voire politiques) à financer un monde plus juste et durable nous ont manqué. La banque NewB aura voulu changer la finance, mais la finance aura refusé tout changement. A défaut de pouvoir tendre vers cet idéal en tant que banque, il nous faudra sans doute le faire via des millions de petits épargnants pour forcer les banques à changer pour de bon et veillez à ce que l'identité et les valeurs de notre banque soient préservées. A ce titre, nous remercions VDK de nous donner cette opportunité de continuer à œuvrer en ce sens.

